



## ENTRETIEN AVEC MADAME NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET

Nous avons sollicité fin juin une entrevue avec Madame Nathalie Kosciusko-Morizet. Nous avons été reçus le 14 septembre à la Mairie de Longjumeau. Nous avons pu aborder et exprimer nos inquiétudes sur les sujets suivants :

- Nos inquiétudes sur la hauteur des immeubles en bordure de la RN20.
- Nos inquiétudes pour les habitants de la zone UE sur les indemnisations en cas d'expropriation.
- La forte urbanisation lancée sur les communes de la circonscription sans mettre en face les infrastructures nécessaires prévus par le Grenelle 2 de l'environnement.
- Notre inquiétude sur le peu de propositions pour diminuer le trafic sur la RN20.
- L'apport du TCSP entre Arpajon et Massy bienvenu, mais déjà insuffisant et trop tardif au regard des plans d'urbanisation des communes desservies.
- L'application de la loi SRU qui impose 20% de logements sociaux (portée à 25% par la Ministre Cécile DUFLLOT). Nous avons proposé de calculer ce taux sur l'ensemble de la CAEE.
- L'absence d'emplois sur toute la zone d'urbanisation, ce qui génèrera des déplacements individuels supplémentaires.

Madame Nathalie Kosciusko-Morizet a répondu à chacun de ses points, mais n'a malheureusement pas diminué nos inquiétudes. Elle a exposé ses réponses dans un avenir à moyen terme, mais rien de concret pour le court terme.

## PARTENARIAT A10 GRATUITE: RENCONTRE AVEC MADAME CLAIRE LISE CAMPION ET MONSIEUR MICHEL POUZOLS

Les Associations A10 Gratuite et BVVB ont été reçues par la Sénatrice Claire Lise Champion et le nouveau Député Michel Pouzols le 27/09.

Bien que le Conseil Général du 91 soutienne la gratuité de l'autoroute A10 au péage de Dourdan et les tarifs aménagés aux péages d'Allainville et d'Ablis, nous avons des inquiétudes face aux informations du Ministère des transports qui semble revenir sur les promesses électorales engagées. Le Ministère souhaite traiter les différents problèmes des autoroutes urbaines dans le second semestre 2013, mais dans une négociation globale avec les concessionnaires.

BVVB a insisté sur la mise en place de l'écotaxe pour les Poids Lourds en transit utilisant la RN20 en rappelant que cette écotaxe doit être inciter les transporteurs à rester sur l'autoroute au lieu d'utiliser la RN20.

BVVB a également demandé la confirmation sur l'annonce faite par le STIF concernant la remise en question de notre futur TCSP. Les deux parlementaires ont confirmé cette réflexion, mais l'ensemble des Maires participant à la requalification de la RN20 ont exprimé fortement

La suite au verso...





leur refus. C'est encore également un dossier qui risque de rester en suspens.

Les deux parlementaires se sont engagés auprès de nous à maintenir la pression pour la requalification de la RN20 et la gratuité de l'A10.

## **POINT SUR LES NUISANCES AERIENNES**

BVVB a été reçu d'une part le 26 septembre à la Maison de l'Environnement d'Athis-Mons, et le 28 septembre au siège de l'ACNUSA à Paris 7ème.

A la Maison de l'environnement, nous avons rencontré des personnels de ADP (aéroport de Paris) ainsi qu'un ancien contrôleur aérien. On nous a présenté le logiciel VITRIL qui suit les trajectoires des avions au décollage d'Orly. Nous n'avons pas été très convaincus par les réponses apportées. Par contre, il nous a été conseillé d'adresser un courrier à ADP pour demander une étude sur les trajectoires et les altitudes des aéronefs, ainsi qu'une étude sur les nuisances sonores sur deux points de notre commune : au Centre Commercial CARREFOUR, et à la hauteur de l'école des RENONDAINES. Ce courrier est parti et nous sommes dans l'attente d'une réponse.

Au siège de l'ACNUSA (autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires), nous avons eu des réponses à nos questions plus précises. Nous avons pu constater les mouvements d'avions en temps réel, et même retrouver les anomalies dans un plan de vol au décollage. Nous avons également obtenu pour une journée identique, les trajectoires superposées d'une journée des années 2011 et 2012. Nous avons remis le double du courrier adressé à ADP. Le responsable du pôle bruit nous a recommandé de passer par notre Maire dès que nous aurons une réponse d'ADP pour obtenir les mesures de bruits.

Ce que nous pouvons dire à date, c'est que le trafic n'est pas encore à saturation au départ d'Orly, et que les mauvaises conditions météorologiques que nous avons eues en mai, juin et juillet ont augmenté les départs face à l'ouest.

Enfin, le 20 septembre, vous avez certainement entendu les avions survoler notre commune entre 6h30 et 9 heures. En effet, sans que personne n'ait eu d'information, des travaux ont eu lieu sur la piste principale, obligeant les avions à décoller d'une piste d'atterrissage. Nous avons exprimé notre mécontentement à ADP et à l'ACNUSA, non pas sur le survol, mais sur la non information auprès des mairies et du public.

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2012**

Le projet « Quartier de la Grange aux Cercles » a été présenté au Conseil Municipal par le promoteur « TERRALIA » et le cabinet d'architectes DAUDRE-VIGNIER.

Vous avez ci-dessous l'image du projet. Bien que BVVB approuve cette opération immobilière rénovant la façade de notre commune, nous avons exprimé nos inquiétudes sur la circulation sur la RN20 et la pollution, le peu de place de parking pour les futurs résidents, l'entrée voie des Postes et la sortie rue des Cailleboudes, la pérennité des commerces sur la RN20.

L'ensemble de nos remarques a été rejeté, l'architecte se basant sur la requalification future de la RN20, la mise en place du TCSP, les circulations douces mises en place.

Pour BVVB, au regard des réponses rapportées au point 1 et 2 par les différents parlementaires, nous restons inquiets pour l'avenir.

126 LOGEMENTS COLLECTIFS / 2011 / LA VILLE DU BOIS (91) / CONCOURS LAURÉAT  
en savoir plus



Maître d'ouvrage  
**Terralia - Groupe Essia**

Programme  
Construction de 126 logements collectifs BBC dont 63 en accession et 63 en locatifs et de 164 places de stationnement à la Ville du Bois.  
Le projet exploite la déclivité naturelle du terrain pour loger un parc de stationnement souterrain et ouvert au niveau de la nationale.  
Le front bâti ainsi formé en pignon des parkings sera affecté en grande partie aux commerces à créer sur la future place.  
Le programme de logements est implanté sur cette dalle, en retrait de 6,00 m des commerces pour s'isoler des nuisances de la nationale et loger des terrasses arborées pour les logements à R+1.  
Le front bâti est interrompu par une large coulée verte descendant depuis la voie des Postes jusqu'en pied de la nationale, reprenant ainsi le tissu rural des bandes vertes en coeur d'îlot.

## NUISANCES OLFACTIVES

Nous sommes intervenus auprès de notre Maire afin d'agir auprès d'un nouveau commerçant de la Zone des Gravieres qui rejette des fumées incommodant les voisins lorsque le vent vient de l'est. Notre Maire a contacté ce commerçant. Celui-ci doit modifier et mettre aux normes son conduit de cheminée.

## SITE INTERNET

Pour tous nos adhérents internautes, nous vous rappelons l'adresse de notre site :

<http://www.bvvb.org>

Outre les dossiers en cours et leurs archives, nous développons des articles sur notre environnement et reprenons dans notre édito mensuel, nos commentaires sur les actions faites ou annoncées.

## ADHESIONS BVVB

Notre nouvelle saison a commencé et nous remercions les adhérents qui ont déjà renouvelé leur adhésion. Mais vous êtes encore nombreux qui n'avez pas renvoyé votre bulletin. Pour les internautes, nous vous rappelons que le bulletin d'adhésion est sur le site sur la première page. Pour les non-internautes, vous retrouverez joint à notre info ce bulletin.

Nous vous remercions pour votre soutien. Nos actions ne peuvent porter qu'avec une participation forte.



## TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Le dossier est un en cours d'instruction. A date, nous avons eu par notre Maire la confirmation qu'au prochain Conseil Municipal, il sera question de l'ambigüité de la hauteur des bâtiments de la zone UE.



[Accéder au site web de votre Jurisdiction](#)

**DOSSIER** 1205067 - ASSOCIATION BIEN VIVRE A LA VILLE DU BOIS / COMMUNE DE LA VILLE DU BOIS

- Affectation : 3ème chambre

### État du dossier

En cours d'instruction

### Parties

#### Requérants et défendeurs

Qualité	Nom	Mandataire
Requérant	ASSOCIATION BIEN VIVRE A LA VILLE DU BOIS	
Défendeur	COMMUNE DE LA VILLE DU BOIS	

### Historique

Le signe ↴ indique les sous-événements

Date	Mesure	Acteur	Qualité	Délai
10/08/2012	Requête nouvelle	ASSOCIATION BIEN VIVRE A LA VILLE DU BOIS	Requérant	
13/08/2012	Demande de régularisation de la requête	ASSOCIATION BIEN VIVRE A LA VILLE DU BOIS	Requérant	
↴ 13/08/2012	Demande de régularisation de la requête	ASSOCIATION BIEN VIVRE A LA VILLE DU BOIS	Requérant	15 J
↴ 13/08/2012	Demande de régularisation de la requête	ASSOCIATION BIEN VIVRE A LA VILLE DU BOIS	Requérant	15 J
29/08/2012	Réception d'une régularisation	ASSOCIATION BIEN VIVRE A LA VILLE DU BOIS	Requérant	
29/08/2012	Réception d'une régularisation	ASSOCIATION BIEN VIVRE A LA VILLE DU BOIS	Requérant	
29/08/2012	Réception de pièces demandées	ASSOCIATION BIEN VIVRE A LA VILLE DU BOIS	Requérant	
05/09/2012	Communication de la requête	COMMUNE DE LA VILLE DU BOIS	Défendeur	60 J
05/09/2012	Communication de pièces complémentaires	COMMUNE DE LA VILLE DU BOIS	Défendeur	